

SUBVENTIONS ALLOUEES AU TITRE DU PROGRAMME 2016

VU l'examen des demandes de subventions lors des commissions,

VU les propositions d'attributions de subventions au titre de l'année 2016 :

A.A.P.P.M.A. de l'Elorn	500 €
A.D.A.P.E.I.	90 €
A.R.T.	800 €
F.A.V.E.C.	100 €
Trotterien Landi	202 €

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les propositions de subventions ci-dessus au titre de l'année 2016.

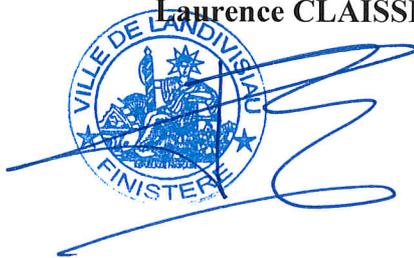
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	23
POUR	23
CONTRE	0

Fait à LANDIVISIAU, le 10 juin 2016

Le Maire,

Laurence CLAISSE



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le... **23 JUIN 2016** ...

Et de la publication, le... **17 JUIN 2016** ..

Fait à Landivisiau, le... **10 JUIN 2016** ...

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL